



ATELIERS DE THÉÂTRE

FICHE D'INSCRIPTION 2024-2025

> L'inscription à l'atelier est une **inscription annuelle**.

> Cette fiche d'inscription doit être accompagnée de la **totalité du règlement soit :**

- **165€** pour les ateliers "premier éveil", "jeune pousse" et "comédiens en herbe"

- **195€** pour l'atelier "ado"

Ces cotisations sont réglables en 3 chèques séparés (à donner en début d'année), ou en carte bleue (paiement en 1 seule fois uniquement) : 3 x 55€ pour les ateliers enfants et 3x65€ pour l'atelier "ado", chaque chèque sera encaissé en début de trimestre.

- 1 atelier d'essai offert - paiement la seconde séance.

> Pour les familles ou les adhérents qui participent à plusieurs ateliers, nous vous proposons des **tarifs préférentiels (un trimestre offert pour le deuxième enfant)**.

> Les chèques sont à libeller à l'ordre de "Les 400 coups".

> **Pour cette année 2024-2025, une adhésion obligatoire à l'association est mise en place qui s'élève à 10 € pour l'année.**

Pour tout renseignement, contacter Océane Yard : oceane@les400coups.net / 01 30 33 13 11

>> Tous les mercredis à partir du **25 septembre 2024**

(sauf pendant les vacances scolaires)

>> Lieu des ateliers : **Espace Brassens - 18 rue de Gassicourt - Mantes-la-Jolie**

Cochez ou entourez l'atelier auquel vous vous inscrivez :

Atelier "comédien en herbe" (9 à 11 ans) - mercredi de 14h à 15h

Atelier "jeune pousse" (6 à 8 ans) - mercredi de 15h à 16h

Atelier "premier éveil" (3 à 5 ans) - mercredi de 16h à 16h45

Atelier "ado" (12 à 17 ans) - mercredi de 17h à 19h

Nom : Prénom : Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél Dom. : Tél (prof./port./parents...) :

Email :

Règlement :

Mode de règlement : Chèque Espèces Carte Bleue Autres

(pour les règlements par chèque merci de spécifier le nom du payeur si différent de celui de l'adhérent)

Fait à, le

Nom et signature (des parents si l'adhérent est mineur) :

BULLETIN D'ADHÉSION 2024-2025 aux 400 COUPS

> L'adhésion est obligatoire pour pouvoir suivre un atelier dispensé par un artiste professionnel des 400 Coups.

> Ce bulletin doit être accompagné d'un règlement de 10€ (chèque à l'ordre des 400 Coups, espèce ou carte bleue).

> Cette cotisation se règle une seule fois et pour toute la saison 2024/2025.

> Elle vous permet de devenir adhérent de l'association Les 400 Coups

Je soussigné(e), (nom , Prénom)....., adhère à l'association Les 400 Coups, affirme avoir pris connaissance des statuts de l'association et les approuver, accepte la cotisation de 10€ et joins le paiement.

Mode de règlement : Chèque Espèces Carte Bleue

Fait à, le

Signature :